

## Association COMPRENDRE

15E Avenue Saint Jean de Beauregard 91400-ORSAY  
Tél. 06 88 18 09 05 <http://comprendre.orsay.free.fr>

### Compte rendu de la rencontre-débat du mardi 8 novembre 2011 à Orsay

#### ' Le service public, pour conjuguer l'histoire et notre avenir ' animée par Pierre BAUBY

*Pierre Bauby est enseignant et chercheur en science politique à l'IEP de Paris, spécialiste des services publics dans les organisations de l'Union Européenne. Il est notamment l'auteur de 'Service public, services publics' (La Documentation française, 2011) et de 'L'europanisation des services publics' (Les Presses de Sciences Po., 2011)*

Environ vingt cinq personnes ont participé à la rencontre-débat organisée par Comprendre sur le thème du Service Public, animée par Pierre Bauby.

Après avoir précisé ce que recouvre le terme de service public 'à la française', notre invité nous a montré (le 'carré magique') les problématiques du SP dans les contextes national et européen, conduisant, notamment, à sa refondation dans le cadre de son européanisation. Une large discussion avec la salle a suivi son intervention.

#### Service public ; de quoi parle i-on ?

*Multiplicité de domaines* : services régaliens, administratifs, sociaux, industriels et commerciaux, etc.

*Multiplicité de responsabilités* : Etat, collectivités territoriales

*Multiplicité d'acteurs* : administrations, entreprises publiques, sociétés d'économie mixte, délégations à des entreprises privées, etc.

#### Deux grandes conceptions et deux grands modèles de référence

*Deux grandes conceptions du service public :*

- *organique*, qui assimile le service à l'entité publique qui preste le service (ex : SNCF, RATP), mais ces entreprises ont aussi des activités commerciales qui ne relèvent pas du SP (ex : Géodis, 1<sup>er</sup> transporteur routier français, filiale de la SNCF)
- *fonctionnelle* : qui part des missions et finalités du service public, et non de la forme juridique de l'opérateur

*Deux grands modèles de référence :*

- *services publics nationaux*, gérés par des entreprises publiques nationales : cf. EDF, SNCF, France Telecom, La Poste, ...
- *gestion déléguée* des services publics locaux à des entreprises privées (eau, transports urbains, etc.) cf. Veolia, Suez-Lyonnaise. C'est un modèle ancien, qui remonte à l'Ancien régime, puis au 19<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il a fallu confier aux entreprises privées la construction des réseaux et la distribution de l'eau, activité économique interdite aux communes depuis la Révolution.

La gestion déléguée s'est développée au 20<sup>e</sup> siècle, et sert de référence à la Banque Mondiale en matière de SP pour les PVD.

### Les trois piliers du service public : unité dans ces diversités

Les *autorités publiques* ont été amenées à décider que certaines activités ne relèvent pas seulement du droit commun de la concurrence, mais de *normes et règles spécifiques* pour :

- garantir le **droit** d'accès de chaque habitant
- développer des solidarités, assurer la **cohésion** économique, sociale et territoriale,
- prendre en compte le long terme, le développement durable

### Le service public est donc évolutif dans le temps et l'espace

Il doit à la fois

- Répondre aux besoins des usagers, des citoyens et de la collectivité
  - S'adapter aux évolutions des besoins
  - Etre efficace
  - Intégrer les innovations technologiques
  - Rendre le meilleur service au moindre coût
- Le principe de Mutabilité ou adaptabilité !

*Le service public est la réponse aux besoins : il fait partie de nos références collectives et de notre patrimoine.*

### Un long construit historique

Quelques grandes dates :

- . Routes, ponts, canaux des Romains
- Postes sous l'Ancien Régime
- Les acquis de la Révolution
- Le socialisme municipal au tournant 19<sup>e</sup>/20<sup>e</sup> siècles
- Les principes juridiques d'égalité, de continuité, d'adaptabilité
- Les mouvements sociaux des années 1930
- La Libération : les grands services publics nationaux, moteurs des '30 glorieuses'
- La crise des années 1970
- L'eupéanisation depuis 1986
- Libéralisations et privatisations
- La crise actuelle

### Le carré magique des services publics

Les services publics sont au centre de quatre pôles plus ou moins antagonistes :

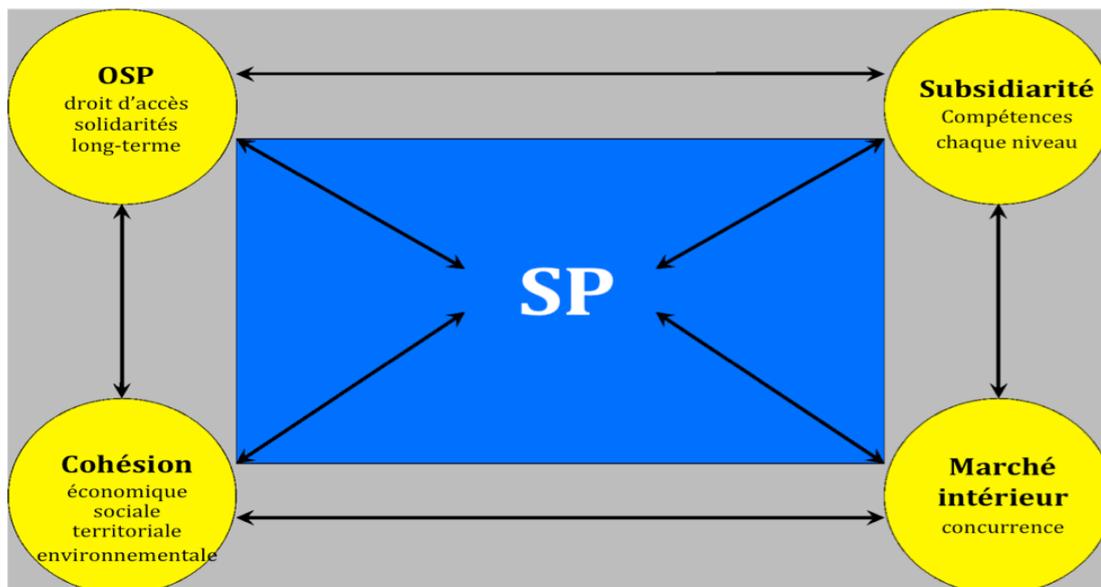
d'une part, les missions et les *OSP/obligations de service public* (droit d'accès pour tous et solidarité) qui peuvent être contradictoires avec la libre *concurrence*, les marchés aux niveaux national et européen

d'autre part, la *cohésion* économique, sociale, environnementale et territoriale qui peut être antagoniste à la *subsidiarité* (prise de décision au niveau le plus compétent

et le plus proche des citoyens dans les pays de l'U.E., avec conjugaison des compétences.

Les services publics sont à l'intérieur de ce 'carré magique'. Il montre aussi que les services publics sont au cœur de nos choix pour notre futur.

## Le « carré magique » des Services publics



### Des menaces et mises en cause

D'un côté, la crise financière et économique qui entraîne :

- réduction des budgets publics
- suppressions d'emplois (RGPP)
- privatisations

*alors que la crise sociale et écologique appelle davantage de services publics de qualité*

De l'autre côté, une européanisation principalement fondée sur le libéralisation et la concurrence au détriment des missions d'intérêt général

--- → *Refonder et démocratiser les services publics en France et en Europe*

### Refonder et démocratiser le service public

- Organiser l'expression des besoins et de leurs évolutions à tous les niveaux
- Informer, rendre des comptes, évaluer avec toutes les parties prenantes
- Promouvoir la « coproduction » du service et de la relation de service
- Une claire définition des objectifs, missions et obligations de service public pour chaque service par l'autorité publique compétente et responsable
- Une organisation qui combine les avantages respectifs de la concurrence et du marché avec les obligations de service public (ni « tout monopole », ni « tout concurrence »)
- Un management participatif associant les personnels
- Une régulation associant tous les acteurs
- Des articulations avec les autres secteurs (décloisonner, en particulier dans les petites communes où on les fait disparaître un à un)

## Forger une conception européenne du service public

Il est nécessaire de définir une conception commune et de mettre en place dans certains cas une organisation des SP à l'échelle de l'Europe, car elle est quasi inexistante aujourd'hui, notamment pour les transports ferroviaires ou les réseaux d'électricité.

*Les critères pertinents d'une européanisation :*

- Conjuguer règles sectorielles et transverses
- Rapports concurrence / missions intérêt général
- Droits et responsabilités des autorités publiques et subsidiarité : définition, organisation, choix des modes de gestion, services européens, objectifs et principes communs
- Financement (obligations et investissements)
- Protection des consommateurs et OSP-OSU
- Régulation avec toutes les parties prenantes
- Dynamique d'évaluation
- Règles internes et négociations OMC /-AGCS (Accord Général sur le Commerce des Services)

--→ *Une européanisation solidaire de services publics efficaces et démocratisés*

## Les principes européens : protocole sur les Services d'Intérêt Économique Général (traité de Lisbonne)

Les valeurs communes de l'Union concernant les SIEG comprennent notamment :

- un large pouvoir discrétionnaire des autorités nationales, régionales et locales pour fournir, faire exécuter et organiser les SIEG d'une manière qui réponde autant que possible aux besoins des utilisateurs
- les disparités qui peuvent exister au niveau des besoins et des préférences des utilisateurs en raison de situations géographiques, sociales ou culturelles différentes
- des niveaux élevés de qualité, et de sécurité. Quant au caractère abordable, l'égalité de traitement et la promotion de l'accès universel et des droits des utilisateurs.

## Diversité et unité

*En guise de conclusion...*

- Le service public n'existe pas en soi ou pour soi, mais pour répondre aux besoins
- L'égalité n'est pas synonyme d'uniformité, mais de réponse sur mesure à des besoins différenciés et à leurs évolutions
- La personnalisation n'est pas la jungle, mais la reconnaissance de chaque utilisateur, son écoute, l'adaptation à ses besoins spécifiques
- L'enjeu est de conjuguer diversité et unité
- Le défi du 'sur-mesure de masse'

## Discussion (extraits)

*Existe t-il, en France un recensement de ce que l'on appelle 'services publics, permettant, notamment, d'identifier des besoins non satisfaits ?*

Il existe des études récentes au niveau de l'UE, mais rien d'officiel en France où il s'agit d'un sujet très sensible, concernant environ 30 % des salariés. Les négociations avec les partenaires sociaux et les informations pertinentes se situent le plus souvent au sommet de l'État.

Un bon exemple du manque de transparence et de concertation est la création du 'monstre' à deux têtes' SNCF/ RFF (Réseau Ferré de France), crée sans aucune nécessité, ni obligation européenne ; il s'agit uniquement d'un montage financier par l'État entre des partenaires aux intérêts contradictoires.

*Y aurait t-il actuellement un obstacle à la prise de contrôle de GDF/Suez par le géant et fournisseur russe Gazprom, alors que l'actionnariat public, direct ou indirect, y atteint 42 % ?*

Dans le contexte actuel, une telle hypothèse paraît peu probable, mais si l'on abaissait la part de l'actionnariat public, cela deviendrait un scénario imaginable.

*La politique, notamment tarifaire, de la SNCF ?*

Avant tout, 'remplir les trains', alors qu'il devrait s'agir avant tout d'une mission de service public.

*La (re)municipalisation des services publics délégués (ex : le service des eaux) ?*

Avant de la mettre en pratique, il faut prendre soin de recruter et/ ou former les compétences actualisées nécessaires, le plus souvent inexistantes.

*L'ouverture à la concurrence sous couvert de 'Bruxelles' ?*

Le parapluie bruxellois est un moyen plus commode de faire passer des réformes 'sensibles' que les gouvernements n'oseraient pas faire directement, alors qu'ils ont participé et le plus souvent approuvé ces décisions européennes...

Dans le cas particulier d'EDF, on doit toutefois noter que l'ouverture à la concurrence s'est faite 'en douceur', du fait de l'existence de puissants syndicats.

*Le pot de l'amitié, maintenant traditionnel à la fin de nos soirées, a permis à chacun et chacune de poursuivre la discussion avec Pierre Bauby et, pour certains, d'acheter ses récents ouvrages proposés par Comprendre.*

=====